

Démarche	: Appel à projets « Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes 2026 »
Organisme	: Direction du développement social et territorial

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

Cet appel à projets vise à soutenir financièrement la mise en œuvre des projets portés par des jeunes, et constitue un levier important de mobilisation des 12-17 ans.

Cette démarche s'inscrit dans l'ambition d'accompagner l'offre dédiée aux adolescents, dont les objectifs sont de :

- Favoriser leur implication dans des projets collectifs ;
- Stimuler leur ouverture sur le monde ;
- Renforcer leur citoyenneté et développer des compétences clés pour leur autonomie.

### Les critères d'éligibilité des actions

Les actions portées par les jeunes doivent répondre aux critères cumulatifs suivants :

- Être le produit de l'initiative de jeunes de tous les milieux sociaux âgés en priorité de 12 à 17 ans ;
- S'appuyer sur une personne morale percevant l'aide financière attribuée par la Caf et mettre à disposition des jeunes un professionnel chargé d'assurer un accompagnement dans la mise en œuvre de leur initiative. Ce professionnel devra par ailleurs veiller à associer les familles des jeunes (information, restitution des actions etc.) ;
- Mobiliser au titre de l'initiative des jeunes une partie d'autofinancement et/ou une recherche des jeunes pour obtenir un cofinancement public ou privé.
- S'inscrire dans l'un des champs cités ci-dessous :
  - Citoyenneté et vie locale ;
  - Humanitaire et solidarité internationale ;
  - Sciences et techniques ;
  - Culture ;
  - Numérique ;
  - Sports (hors participation à des compétitions) ;
  - Loisirs ;
  - Départs en vacances en autonomie.

### Ne sont pas éligibles à cet axe d'intervention :

- Les projets identiques déjà financés
- Les sorties organisées par des établissements scolaires ;
- Les projets encadrés par les personnels des établissements ou services médico-sociaux ;
- Le financement des études, de la formation ou des stages des jeunes ;
- Les séjours linguistiques, la participation à des compétitions sportives ;
- Les projets à visée scolaire ou professionnelle ;
- Les projets à visée uniquement individuelle ;

## **Appel à projets « Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes 2026 »**

Les projets conduits dans le cadre des Alsh et des Clas, si les frais liés à la mise en œuvre du projet (mobilisation de professionnels pour conduire l'action, achat de matériel) sont déjà couverts par le biais de la Pso Alsh (péri et extra-scolaire) et de la Ps Clas.

### Modalités de financement

Concernant le soutien financier au projet, ce dernier peut aller jusqu'à 80 % du coût du projet porté par les jeunes dans la limite de 5 000 € versés par projet non renouvelable.

Ce soutien financier est cumulable avec la Ps Jeunes.

La Caf évaluera la pertinence du financement d'une action sur la base des indicateurs socles suivants :

- Nombre de jeunes mobilisés par projet (mixité de genre et mixité sociale) ;
- Nombre de projets mobilisant une partie d'autofinancement et/ou un cofinancement public ou privé ;
- Nature des champs des projets ;
- Modalités d'information et de restitution des projets auprès des parents.

Les projets éligibles doivent être déposés sur le site :

Pour tout projet se terminant au plus tard en avril 2026, la date limite du dépôt des projets est obligatoirement fixée au 2 février 2026.

Pour tous les autres projets se déroulant après le mois d'avril 2026, la date limite du dépôt des projets est fixée au 23 mars 2026.

Seuls les dossiers déposés dans les délais pourront être traités.

## **Identification du porteur de l'action**

### **Porteur du projet**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Association loi 1901

Collectivité territoriale

### **Si association, préciser le nom de l'association**

### **Si association, numéro de Siret ou numéro de récépissé en préfecture**

### **Adresse**

### **Téléphone**

### **Courriel**

### **Commune d'implantation du projet**

### **La zone géographique d'intervention visée par le projet (Villes, quartiers, précisez les spécificités, ...)**

### **Coordonnées du représentant légal (président(e), dirigeant(e), maire)**

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

### **Coordonnées de la personne référente du projet qui pourra être contactée en cas de besoin :**

# Appel à projets « Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes 2026 »

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

## Description de l'action portée par les jeunes

L'objet de cette fiche est de décrire l'action concernée par la demande de financement. Il est recommandé de renseigner de manière précise et succincte. Si l'action a déjà fait l'objet d'une aide l'année précédente, la demande sera prise en tenant compte du bilan de l'action réalisée en N - 1.

### Nom du projet / de l'action

### Domaine d'intervention du projet

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Citoyenneté et vie locale
- Humanitaire et solidarité internationale
- Sciences et techniques
- Culture
- Numérique
- Sports (hors participation à des compétitions)
- Loisirs
- Départs en vacances en autonomie

### Préciser s'il s'agit :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- D'une action nouvelle
- De la reconduction d'une action

### S'il s'agit d'une reconduction, préciser la première année de mise en œuvre

### Date prévue de démarrage de l'action concernée

### Calendrier prévisionnel

### Le contexte - la problématique

Préciser les éléments de diagnostic (territoire, public, problématique) et les besoins identifiés

### Les finalités et objectifs de l'action portée par les jeunes

## Appel à projets « Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes 2026 »

Présenter synthétiquement la / les finalités de l'action, et ses objectifs opérationnels

### **Présentation de l'action portée par les jeunes**

Décrire synthétiquement les étapes de l'action envisagée et préciser en quoi elle répond aux besoins identifiés dans le respect des critères d'éligibilité de l'appel à projet

### **Nombre de participants attendus :**

### **Autre information, si intérêt :**

### **Les indicateurs d'évaluation de l'action**

Définir le protocole d'évaluation mis en place au regard des objectifs de l'action à mettre en cohérence avec les indicateurs d'évaluation de la Caf

### **L'articulation avec d'autres politiques ou d'autres dispositifs**

### **Autres partenaires associés au déploiement de l'action**

## **Les moyens humains et/ou matériel spécifiques mobilisés**

### **Coût total de l'action**

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Budget prévisionnel de l'action

Le budget doit être daté, signé et cacheté. Les charges et produits doivent être en équilibre.

### **Co financements attendu des partenaires : préciser le nom du partenaire et le montant**

## Appel à projets « Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes 2026 »

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration sur l'honneur

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB